

BAREME DE REMUNERATION DE FORMATION DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE (AVRIL 2025)

Rémunération des stagiaires en formation professionnelle continue barèmes mensuels au 1^{er} avril 2025



SITUATION DU STAGIAIRE	BAREME MENSUEL EN EUROS AU 1ER AVRIL 2025
Demandeur d'emploi 16/18 ans	224,68 €
Demandeur d'emploi 18/25 ans	561,68 €
Demandeur d'emploi 26 ans et +	769,49 €
Jeune -26 ans justifiant d'une activité salariée Personne ayant eu trois enfants au moins Travailleur handicapé sans antériorité professionnelle	769,49 €
Personne divorcée, veuve, séparée judiciairement depuis moins de 3 ans Personne assurant seule la charge d'au moins un enfant - Femme seule en état de grossesse	1 002,02 €
Personne reconnue travailleur handicapé et justifiant d'au moins 6 mois d'activité salariée sur une période de 12 mois	Rémunération calculée sur une moyenne des salaires perçus lors des 6 derniers mois d'activité. Plancher : 769,49 € Plafond : 2 170,90 € <i>hors ICCP</i>
Personnes placées sous main de justice	2,80 € de l'heure